

Année 2006

Date de parution
Décembre 2006

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouvertures
Lundi/Mardi/Vendredi
15h/18h

Fermeture pour congés annuels
du 23 décembre au 3 janvier inclus

MOT DU MAIRE

L'année 2006 arrive à son terme avec plus ou moins de bonheurs. La municipalité s'est attachée à œuvrer, dans tous les domaines, pour l'ensemble des villefrancois, pour une vie en harmonie avec le cadre de vie exceptionnel dans lequel nous évoluons, dans le respect de tous. Elle poursuivra son action avec l'énergie, la motivation et la passion qu'elle a toujours démontré. Elle vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année en ayant une pensée pour ceux et celles qui nous ont quitté.

TELETHON 2006

Le stationnement de tous véhicules est interdit, coté Tour d'En Solennel, sur la placette du Village, le dimanche 10 décembre de 12h à 18h

LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE 2006

Aménagement RN116 : Mise en sécurité, stationnement et passage piétons.

Bastion de la Boucherie : Aménagement du sol et mise en lumière

Chemin de Ronde : réfection des Arcs boutants

Ancien Hôpital Militaire : Réhabilitation et aménagement de la cours (rejointoiement au mortier de chaux pour les murs et pavement en granit pour le sol), boiseries, ...

Eau potable : Changement de la pompe chloreuse. Réhabilitation du pompage du Puits des Racines et mise en place d'une télésurveillance

TRAVAUX ET ETUDES EN COURS

Bastion de la Montagne : Travaux de réfection de toitures, de charpentes et de maçonnerie qui seront réalisées en plusieurs tranches sur plusieurs années.

Corps de Garde : Aménagement de la nouvelle entrée des Remparts, et création de la boutique des remparts (produits estampillés fortifications)

Logements communaux : Rénovation d'un logement au 64 de la rue Saint Jacques (petite caserne).

Étude éclairage public : A partir de cette étude la municipalité va pouvoir solliciter les subventions les plus élevées possible afin, dans un premier temps, de mettre en conformité le réseaux électriques existants (lanternes, coffrets, cellules etc...) de rajouter des lanternes dans les points noirs et de remplacer les projecteurs au sol Portes de France et d'Espagne.

Étude d'aménagement d'un parking le long de la RD116 : Pour pallier au manque d'emplacements de stationnement de voitures, la municipalité avait acheté en 2005 un terrain le long de la RD 116 avec pour projet la création d'un parking. Les services de l'Équipement (après consultation) ont été mandaté pour mener à bien cette étude.

EMBAUCHE D'UN AGENT POUR L'AGENCE POSTALE ET LE POINT INFORMATION COMMUNAL

Le service public « fout le camp », on le savait déjà.

Mais que notre poste disparaisse à court terme on ne pouvait pas le concevoir.

A partir de cette fin d'année l'administration avait décidé de n'ouvrir le bureau de poste de Villefranche que dix heures par semaine, et non garantie dans le temps, ce qui veut dire en langage technique, suppression ou disparition. Après de rudes négociations, la municipalité a réussi à obtenir de l'administration le versement d'une compensation mensuelle de 900 euros indexées sur 9 années renouvelable 9 ans de plus.

Cette somme ajoutée à un complément municipal permettra de mettre en place un service postal municipal. Ce service à la disposition des villefrancois et des touristes sera situé au rez-de-chaussée de la mairie. L'effort municipal et le résultat des négociations permettra d'ouvrir ce bureau plus de 27 heures par semaines annualisés (un cycle été / hiver est à l'étude). De manière à rentabiliser au mieux cet investissement la municipalité envisage de confier à ce bureau un rôle d'informations municipales et touristiques, etc ...

Les services proposés par l'Agence Postale Communale seront sensiblement les mêmes que ceux proposés par la Poste actuellement, à savoir :

- services postaux : affranchissement du courrier, recommandés, vente de timbres-poste, vente d'emballages (enveloppes prêt à poster, colissimo)
- Services financiers : retrait et versement d'espèces sur CCP, Postépargne et livret dans la limite de 300 € par période de 7 jours, Paiement de mandat cash dans la limite de 300€ par opération

La seule modification significative réside dans le fait qu'un montant maximum de 300€ soit mis en place (pour des questions liées à la sécurité).

L'agent chargé d'assurer le fonctionnement de l'Agence Postale Communale est sous l'entière responsabilité de la Poste et est soumis aux dispositions du Code Pénal en matière de secret professionnel et secret des correspondances.

La municipalité doit donc embaucher un agent pour une durée hebdomadaire de 27 heures. Cet agent sera chargé :

- de la gestion de l'agence postale communale (une formation lui sera dispensée par les services de la poste)
- de la tenue du point d'information (accueil du public, information touristique et communale etc...)

Les candidats à ce poste sont invités à déposer dans les meilleurs délais leur lettre de candidature en Mairie. Une réunion de sélection, à laquelle il leur sera demandé de se présenter, aura lieu le 20 décembre en présence de la commission municipale. Au terme de celle-ci la candidature retenue sera annoncée et l'intéressé embauché, pour entrer en fonction à compter du 01 janvier 2007.

PROJET D'INSCRIPTION DE L'ŒUVRE DE VAUBAN SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le projet d'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial a été présenté par le Réseau des Sites Majeurs de Vauban devant le Comité national des biens français du patrimoine mondial, mercredi 22 novembre 2006.

Ce comité, composé d'experts et de l'ambassadeur de France à l'Unesco, a été réuni par la Direction de l'architecture et du patrimoine (Ministère de la culture et de la communication) et la Direction de la nature et des paysages (Ministère de l'écologie et du développement durable). Il a pour mission d'examiner les projets, d'établir des priorités et d'émettre un avis pour départager, parmi les meilleurs dossiers, celui susceptible d'être proposé par la France à l'Unesco en 2007.

L'ambition du Réseau est de devenir la référence nationale et internationale pour tout ce qui concerne l'entretien, la restauration et la valorisation des fortifications de type Vauban. Pour y arriver, un système de gestion comportant deux objectifs est actuellement mis en place : le premier sera d'accompagner les quatorze sites membres dans leur propre gestion locale et de coordonner les initiatives transversales (mutualiser les bonnes pratiques) ; le second objectif sera d'initier des projets spécifiques au Réseau (recherche, formation, centre de ressources). Il s'agira aussi, à l'initiative du Réseau et sans rien enlever à l'autonomie de chaque site, d'impulser des réflexions nouvelles en matière de médiation culturelle, de développement touristique et d'aménagement urbain.

Le soutien populaire apporté au projet constitue la preuve que, en France, de grandes aventures humaines sont possibles, pourvues qu'elles soient fondées sur des valeurs fortes. Celles défendues par le Réseau ont pour nom « ambition culturelle », « respect de notre héritage », « universalité » et « modernité ».

Tous les efforts du Réseau ont convergé ces derniers mois pour obtenir l'excellence du dossier. L'instruction du projet d'inscription de l'œuvre de Vauban est donc actuellement en délibéré. Fin janvier 2007, l'État français rendra sa décision quant au choix d'un, et d'un seul, dossier culturel pour présentation à l'Unesco.



Il. Michel Fils - Vieux-les-Bains

INFORMATIONS

INFORMATIONS PAROISSIALES

Bienvenue à l'Abbé Christophe PERICHON qui a depuis le 01/09/2006 la lourde, mais passionnante tâche, de succéder à l'Abbé Cazes qui depuis le 1er mai a fait valoir ses droits à la retraite (après 58 ans d'office à Villefranche de Conflent). L'abbé Perichon est officiellement le responsable de 9 paroisses de la vallée du Cady et de la Rotja. Grâce à son bulletin paroissial, en libre service à l'église, vous pourrez connaître l'ensemble des projets (catéchisme, enfants de chœur, chorale ...) que notre abbé souhaite mettre en place. Vous pouvez contacter Christophe Perichon au 06.85.58.46.13 ou au Presbytère à Vernet les Bains.

CALENDRIER DES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION JOSPH SAUVY SERVICE D'AIDE A DOMICILE

A la Mairie de 9 h à 12 h : Le 2e vendredi de chaque mois (Interruption des permanences pour les mois de juillet et août)

MANIFESTATIONS

- **Dimanche 10 décembre** : TELETHON sur la placette à partir de 15 heures
- **Dimanche 17 décembre** : Marché aux truffes , de 10 h à 17 h à la Salle des Fêtes
Au programme : - Vente de truffes de plants mycorhizés et produits du terroir
- Conférence par Jean Marie ROCCIA sur la truffe, la culture, la recherche des truffes, le dressage du chien et la gastronomie à 15 heures à la Salle Jauffret
- **Vendredi 22 décembre** : Spectacle de Noël des enfants des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Villefranche, Corneilla et Serdinya, à la Salle des Fêtes à partir de 14h30
- **Les 24, 28 et 31 décembre** Rifles organisées par l'Association des Géants et la Boule Villefranchoise, à partir de 21 heures à la Salle des Fêtes .

- Fermeture exceptionnelle des remparts, pour cause de travaux, jusqu'au 31 janvier 2007
- Reportage exceptionnel sur Villefranche de Conflent dans le dernier numéro de Terre Catalane.